

Genre du véhicule Camion (Châssis)	Marque de fabrique FIAT	Type *) 650 E / 213 A	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 1 8 9 4
Caractéristiques "650 E" sur paroi frontale + préfixe no de châssis frappé + sur plaquette du constructeur. - "213 A" préfixe no. du moteur Carburant Diesel Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis FIAT, Torino (I) - Importateur: FIAT-Suisse SA., Genève				
N° du châssis frappé à droite à l'AV en haut s. longeron derrière crochet + s. plaquette constructeur				
N° du moteur frappé à droite à l'AV sur partie supérieure du carter, devant pompe à injection				
Type du moteur 213 A - En ligne, vertical, à injection directe				
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, avec commande électro-pneumatique				
Cylindrée	4'678cm <sup>3</sup>	Frein de remorque	aucun	Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission	mécanique	Longueur *)
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	5	Crochet rem. aucun
Entraînement	arrière	Vitesse en 1"	10,7	Voie avant 1'781
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	76	Voie arrière 1'689
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)
Frein à pied hydro-pneumatique, 1-circuit, s. toutes les roues **) (commande méc. jusqu'au distribut.)				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à cliquet, tringles/câble sur les roues arrières				
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.
A vide cab.			*)	Dimension
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu
Total			10'500	
Gar. de fabr.	3'400	7'200	10'500	
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes	2 (cabine)
Direction: position à gauche ou à droite-avancée			Marque du moteur	FIAT
Alésage			Course	110
Forme de la carrosserie			cabine avancée, fermée	
Nombre de places: total			2	(avant milieu arr. )
Siège arrière			Side-car	
				Dimensions int. en mm
				Longueur
				Largeur
				Hauteur
				Haut. ridelles
				(105 SAE)
				C.V. frein +) (95 CUNA)
				C.V. impôts 23,83

++)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ SIEM	IGH.0606 P	Indic. de direction	AV=comb. av. feux de position (bl)
Feux de croisement	2/ Bilux		latéralement derrière portes cabine	(or)
Feux de position	2/ séparés		AR= au-dessus des feux stop	(or)
Phare brouillard			Essuie-glace	2/ pneumatiques (air comprimé)
Feux arrières			Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs			Rétroviseur	2/ latéral, s. montants pare-brise
Feu stop			Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle			Parties dangereuses	
Phare marche arrière				
Equipement électr.	24	Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	86	dB à 3'000 t/min	- Pot d'échappement marqué APP, IPM 0.258/S	

Observations et exceptions

	<u>empattement</u>	<u>longueur</u>	<u>∅-braquage</u>	<u>poids à vide</u>
650 E -A	2'926 mm	5'667 mm	10,95 m	3'295 kg
*) <u>Modèles:</u> 650 E -B	3'593 mm	6'667 mm	13,05 m	3'350 kg
650 E -C	4'000 mm	7'258 mm	14,10 m	3'445 kg

\*\* ) Frein de service: Partie hydraulique = 2-circuits - Partie pneumatique = 1-circuit.  
Ne correspond pas aux exigences de la loi comme frein à 2-circuits. Les véhicules de ce type immatriculés à partir du 1er janvier 1964 devront être équipés d'un frein à 2-circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

+ ) Rapport poids-puissance: Pour véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué en fonction de la puissance du moteur. (ACF 21.10.60, art. 12, chiff. 2).

++ ) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lampe-témoin pour feux de route: Montée par l'importateur

Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 29.5.62.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Camion (Châssis)	Marque de fabrique  F I A T	Type *)  6 5 0 E / 2 1 3 A	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 ' 8 9 4
Caractéristiques "650 E" sur paroi frontale + préfixe no de châssis frappé + sur plaquette du constructeur. - "213 A" préfixe no. du moteur Carburant Diesel Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis F I A T , Torino (I) - Importateur: FIAT-Suisse SA., Genève				
N° du châssis frappé à droite à l'AV en haut s.longeron derrière crochet + s.plaquette constructeur				
N° du moteur frappé à droite à l'AV sur partie supérieure du carter, devant pompe à injection				
Type du moteur 213 A - En ligne, vertical, à injection directe				
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, avec commande électro-pneumatique				
Cylindrée	4'678cm <sup>3</sup>	Frein de remorque	aucun	
				Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission	mécanique Treuil/Cabest.	
				Longueur *)
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	5	Crochet rem. aucun
				Largeur 2'280/2'190
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 <sup>re</sup>	10,7	Voie avant 1'781
				Hauteur 2'500
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	76	Voie arrière 1'689
				Empattement *)
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. *)	
				Porte à faux arr.
Frein à pied hydro-pneumatique, l-circuit, s.toutes les roues **) (commande méc. jusqu'au distribut.)				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à cliquet, tringles/câble sur les roues arrières				
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.
				avant
				arr.
				Dimensions int. en mm
A vide cab.			*)	Dimension
				8.25-20
				8.25-20
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	2'000
				2'000
Total			10'500	14 Ply
				Hauteur
Gar. de fabr.	3'400	7'200	10'500	jumelés
				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes	2 (cabine)
				(105 SAE
Direction: position à gauche ou à droite-avancéo		Marque du moteur	FIAT	C.V. frein +) (95 CUNA
Alésage		Course	110	C.V. impôts 23,83
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée		
Nombre de places: total		2	(avant milieu arr. )	Places debout
Siège arrière		Side-car		

++)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ SIEM	IGH.0606 P	Indic. de direction	AV=comb. av. feux de position (bl)
Feux de croisement	2/ Bilux		latéralement derrière portes cabine	(or)
Feux de position	2/ séparés		AR= au-dessus des feux stop	(or)
Phare brouillard			Essuie-glace	2/ pneumatiques (air comprimé)
Feux arrières			Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs			Rétroviseur	2/ latéral.s. montants pare-brise
Feu stop			Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle			Parties dangereuses	
Phare marche arrière				
Equipement électr.	24	Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	86	bB à 3'000 t/min	- Pot d'échappement marqué APP.IPM 0.258/S	

Observations et exceptions

	<u>empattement</u>	<u>longueur</u>	<u>Ø-braguage</u>	<u>poids à vide</u>
650 E -A	2'926 mm	5'667 mm	10,95 m	3'295 kg
* ) <u>Modèles:</u> 650 E -B	3'593 mm	6'667 mm	13,05 m	3'350 kg
650 E -C	4'000 mm	7'258 mm	14,10 m	3'445 kg

\*\* ) Frein de service: Partie hydraulique = 2-circuits - Partie pneumatique = 1-circuit.  
Ne correspond pas aux exigences de la loi comme frein à 2-circuits. Les véhicules de ce type immatriculés à partir du 1er janvier 1964 devront être équipés d'un frein à 2-circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

+ ) Rapport poids-puissance: Pour véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué en fonction de la puissance du moteur. (ACF 21.10.60, art. 12, chiff.2).

++ ) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lampe-témoin pour feux de route: Montée par l'importateur

Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 29.5.62.

La Commission d'expertise-type